



PLP : alerte

Coup de force brutal du ministre Darcos contre l'enseignement public professionnel

Force ouvrière informe :

Suppression programmée du BEP et généralisation du bac pro 3 ans

Le 29 octobre 2007, le ministre Xavier DARCOS a adressé un courrier aux recteurs dont l'objet est le « Développement du baccalauréat professionnel en trois ans ».

Cette lettre n'a pas été officiellement communiquée aux organisations syndicales : pour mieux organiser le passage en force ?

Arguments fallacieux

Que dit la lettre : « *la préparation du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième a été expérimentée depuis 2001. Elle a montré tout l'intérêt pour les élèves de pouvoir réduire la durée de la formation sans diminuer ni la qualité de celle-ci ni la valeur du diplôme obtenu, le contenu et les modalités de délivrance de celui-ci étant restés inchangés* ».

Pour Force Ouvrière ceci est en contradiction avec les réserves émises par le rapport de septembre 2005 de l'Inspection générale du ministère de l'Éducation nationale qui précise entre autre « *Le BEP constitue une première étape vers la qualification de niveau supérieur permettant de sécuriser le jeune dans sa formation* » !

Pourquoi cette précipitation pour supprimer les BEP ?

Que dit la lettre : « *La généralisation du parcours en trois doit être résolument engagée et, dès la rentrée 2008, 45 000 élèves devront être accueillis dans des formations préparant en trois ans au baccalauréat professionnel, ce qui équivaut à environ 25% des effectifs actuels entrant en formation en BEP.*

Les ouvertures de divisions de première année de baccalauréat professionnel en trois ans se feront par remplacement de divisions de seconde professionnelle (première année de BEP) dans les secteurs professionnels correspondants ».

Pour Force Ouvrière ces décisions brutales de supprimer les BEP et généraliser le BAC PRO 3 ans (à hauteur de 25% de l'effectif dès la rentrée 2008) ne peut s'expliquer que par la volonté de supprimer le plus rapidement possible 25% d'heures d'enseignement en lycée professionnel, de supprimer un poste de PLP sur quatre, et ceci au détriment de l'intérêt des élèves. Il n'y a aucune justification pédagogique : tout ceci découle de la volonté de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

Un bac pro allégé

Que dit la lettre : « *A cette fin, des travaux seront engagés dans le cadre des commissions professionnelles consultatives (CPC) pour concevoir l'organisation et le contenu de classes de seconde communes à plusieurs baccalauréats professionnels d'un même secteurs... Enfin le décret portant règlement général du baccalauréat professionnel et les grilles horaires des formations préparant à ce diplôme seront revus pour prendre en compte le parcours en trois ans* »

Le recteur de Nancy par exemple précisé lors d'un CTPA que les formations se feraient sous forme de modules, ce qui signifierait aussi des validations par module. La règle deviendrait-elle de délivrer des morceaux de diplômes et non plus des diplômes nationalement reconnus ?

Force ouvrière vous alerte :

- Passer à trois ans la formation au lieu de quatre pour tous les élèves de Bac pro ne peut l'être que par la baisse du niveau d'exigence.
- Vouloir d'ici septembre l'élaboration de nouveaux référentiels dénote du peu de considération porter à l'élaboration des contenus.
- La seule raison est la réduction du nombre d'heures d'enseignement et par conséquence la suppression de postes de PLP

1 poste de PLP sur 4 est visé !

La lettre du ministre précise les pourcentage des effectifs qui devront être concernés par le bac pro 3 ans dès la rentrée 2008 :

- Vente action marchande 50%*
- Métiers de la comptabilité 50%*
- Métiers du secrétariat 50%*
- Métiers de la communication et industries graphiques 50%*
- Métiers de l'électrotechnique 30%*
- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie 30%*
- Electronique 30%*
- Métiers de la productique mécanique informatisée 25%*
- Maintenance des équipements industriels 20%*
- Techniques des installations sanitaires et thermiques 15%*
- Métiers du bois 10%*
- Maintenance des véhicules et des matériels 10%*

Force Ouvrière rappelle que le Bac Pro 3 ans n'est pour l'heure qu'un dispositif dérogatoire voulu entre autre par l'UIMM (syndicat patronal de la métallurgie) et qu'il n'existe qu'à titre expérimental.

Les décisions du ministre sont inacceptables : alors même que les collègues exigent des moyens pour dédoubler les classes en enseignement général en BEP comme en Bac Pro pour permettre un enseignement correct, la seule perspective ouverte par le ministre serait de supprimer 25% des heures d'enseignement !

Le 20 novembre les PLP avec tous les fonctionnaires, au côté des salariés des régimes spéciaux ont massivement fait grève pour défendre leurs postes, leurs retraites, leur salaire, leur statut. Le ministre répond en maintenant un plan de démantèlement !

Le plan Darcos sur la suppression des BEP et la généralisation du bac pro 3 ans c'est :

- Des filières et sections de Lycées Professionnels saignées à blanc
- Des générations futures d'élèves sacrifiées
- Un poste d'enseignant de LP supprimé sur quatre

Force Ouvrière revendique

- Le retrait de la circulaire DARCOS de suppression du BEP
- Non au Bac Pro en 3 ans
- Le maintien de tous les postes de PLP, des sections, et des établissements,
- L'ouverture de ceux qui sont nécessaires, ainsi que les dédoublements nécessaires.

Force ouvrière propose l'action commune à tous les niveaux sur ces bases : assemblées générales dans les établissements.